



# COMPOSITION DES JURYS Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Année universitaire 2024-2025

### Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°);

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

## **ARRETE**

#### Article 1:

Le jury de la <u>Licence 3 mention Gestion parcours International Partnership</u> est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025

# Président(e) : M. Jean-Baptiste WELTE, professeur des universités Membres :

Mme Kirsten BURKHARDT-BOURGEOIS, maître de conférences, Mme Véronique COLLANGE, maître de conférences, M. Samuel MERCIER, professeur des universités, M. Gregory WEGMANN, vice-président, professeur des universités.

W. Oregory WEOWN WIT, VIOC president, professed des differences

#### Article 2:

Le directrice de l'IAE est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voied'affichage papier dans l'enceinte de l'IAE et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 12/11/2024

La Directrice de l'IAE

Mme Mathilde PULH